



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE CLD BEAUHARNOIS-SALABERRY LANCE UNE INITIATIVE DE DYNAMISATION DES CENTRES-VILLES

Saint-Louis-de-Gonzague, le mercredi 7 février 2018 : C'est en présence de nombreux partenaires locaux que le CLD Beauharnois-Salaberry, a lancé une initiative unique au Québec ***Mon commerce à l'essai***. Pour débiter ce programme de soutien aux nouveaux entrepreneurs, les partenaires ont choisi un local situé au 131, rue Principale, soit en plein cœur du noyau villageois de Saint-Louis-de-Gonzague.

Le principe de ***Mon commerce à l'essai*** vise à dynamiser le centre-ville d'une municipalité en soutenant un entrepreneur pendant deux ans, afin qu'il lance son commerce dans un local vacant dont la localisation stratégique permettra un achalandage intéressant. « Nous avons beaucoup réfléchi sur la forme d'aide qui pouvait être offerte aux gens qui veulent se lancer en affaires mais dont la charge financière initiale freinait leurs ambitions », mentionne Joanne Brunet, directrice générale du CLD Beauharnois-Salaberry. « C'est ainsi que nous sommes arrivés avec une formule de partenariat qui vise à offrir au nouvel entrepreneur des services d'accompagnement et de financement sur mesure, souligne-t-elle.

Yves Daoust, maire de Saint-Louis-de-Gonzague, se dit très heureux que la municipalité accueille le premier commerce qui bénéficiera de tous les services offerts par ***Mon commerce à l'essai***. « Notre milieu connaît et connaîtra un nombre croissant de résidents au cours des prochaines années, en plus d'accueillir de plus en plus de touristes et d'utilisateurs de la rampe de mise à l'eau et de la piste cyclable du parc régional de Beauharnois-Salaberry. Je suis persuadé que les résidents et les gens de passage chez nous pourront dénicher une petite boutique, un café, un service, qui fera leur affaire et qui dynamisera le cœur du village, conclut-il ».

Quant à Bruno Tremblay, nouveau président du CLD et maire de Beauharnois, il tient à saluer les efforts de mobilisation et de concertation des partenaires dans le but de soutenir le développement de nouvelles entreprises. « Je suis ravi de constater que des propriétaires de locaux vacants, comme messieurs Simard et Duheme, veulent contribuer aux efforts des municipalités et de leurs partenaires pour bonifier l'offre de services aux citoyens et aux visiteurs, mais aussi, donner une chance à celui ou celle qui veut se lancer en affaires », explique-t-il.

Plusieurs avantages seront offerts par les partenaires à l'entrepreneur pendant les deux premières années de vie de son entreprise :

- Accompagnement en démarrage par des professionnels
- Rabais sur le prix du loyer
- Financement sans intérêt pendant 2 ans
- Rabais sur des avis légaux
- Rabais sur l'assurance commerciale
- Adhésion gratuite
- Service de mentorat
- Rabais sur les services-conseils de designers pour l'aménagement intérieur
- Accompagnement dans l'évaluation des besoins en communication (web événementiel, etc.) et rabais sur la production
- Rabais sur la création d'outils de communication (carte d'affaires, dépliants, etc.)

Voici la liste des partenaires qui offriront les conditions gagnantes au futur promoteur :

- Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague
- CLD Beauharnois-Salaberry
- SADC Suroît-Sud
- Chambre de commerce et d'industrie Beauharnois, Valleyfield, Haut-Saint-Laurent
- Assurancia Leduc, Decelles, Dubuc et associés
- Rancourt, Legault et Joncas, avocats
- Inöve espace-déco
- Double Dose Design
- Zel, agence de communication

Vous avez une idée de commerce et vous aimeriez vous lancer?

Ne tardez plus, communiquez avec le CLD Beauharnois-Salaberry pour connaître la procédure à suivre. **Vous avez jusqu'au 2 avril pour déposer votre projet.**

Visitez : www.moncommercealessai.com

- 30 -

Source :



Angélique L'Écuyer
Commissaire, commerce et tourisme
450 373-2214 poste 135
a.lecuyer@cldbhs.ca

Kathleen Bisson
Conseillère aux entreprises
450 373-2214, poste 154
k.bisson@cldbhs.ca